

## AUJOURD'HUI

Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord - Pas-de-Calais  
Niveau d'information et recommandation sur le département de la Somme

## DEMAIN

Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord - Pas-de-Calais

Avant-hier 07/04/2020		Hier 08/04/2020		Aujourd'hui 09/04/2020		Demain 10/04/2020		
Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>		Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m <sup>3</sup>		Polluants et seuils prévus en µg/m <sup>3</sup>	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
		80		Nord	50		50	
		50		Pas-de-Calais	50		50	
				Somme	50			
				Aisne				
				Oise				

## Légende

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

µg/m<sup>3</sup>  
Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

- 1<sup>er</sup> niveau : information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées
- 2<sup>ème</sup> niveau : alerte** → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets
- Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

## L'Agence Régionale de la Santé recommande :

aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

**Eviter leurs activités sportives et physiques intenses** en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur et **reporter les activités** qui demandent le plus d'effort

**Eviter leurs déplacements** sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

**Eviter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues**

**Eviter les sorties durant l'après midi**

**Pour la population générale : Réduisez les activités physiques et sportives intenses**

**Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien.**

## Le Préfet (Les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Il est également recommandé de maîtriser vos consommations énergétiques, liées au chauffage lors de l'utilisation de celui-ci, en modérant la température du logement et en limitant le chauffage d'appoint non performant, notamment au bois et au charbon.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

## EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic routier.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et la Somme sont concernés par cet épisode de pollution.

L'épisode est déclenché depuis le 8/4/2020 sur le Nord et le Pas-de-Calais pour la zone littorale, aujourd'hui l'épisode s'étend au reste des départements du Nord et Pas-de-Calais et inclus le département de la Somme.

Hier le niveau d'alerte a été constaté sur Nord zone de Dunkerque et le niveau d'informations et recommandations sur le Pas-de-Calais, cela s'explique par des niveaux de fond très importants, la formation de particules secondaires (issues de la transformation des oxydes d'azotes et de l'ammoniac qui ont pour origine le chauffage, l'agriculture, le trafic, ...) à cela vient s'ajouter une masse d'air chargée de particules en provenance de la zone Nord Est de l'Europe.

Les concentrations de ce jour resteront supérieures au seuil d'information et recommandation et devraient rester stables à des niveaux élevés du fait des conditions similaires à la journée d'hier.

Au vu des conditions météorologiques inchangées (vents faibles, secteur Est et peu de brassage) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules devraient se maintenir demain au dessus du niveau d'information et de recommandation pour le Nord et le Pas-de-Calais.

Pour connaître les mesures engagées par les Préfets,  
consultez le site de votre Préfecture

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
<a href="http://www.atmo-hdf.fr">www.atmo-hdf.fr</a>	<a href="http://www.prefectures-regions.gouv.fr">http://www.prefectures-regions.gouv.fr</a>	<a href="https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/">https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/</a>
06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais)	03 20 30 59 59 (préfecture Nord)	03 62 72 86 27
06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme)	03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais)	
<a href="#">S'abonner gratuitement aux alertes.</a>	03 22 97 80 80 (préfecture Somme)	
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données.	03 23 21 82 82 (préfecture Aisne)	
Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	
		